

2024
Avril

Dourges

Votre Bulletin Municipal !

*Actus*Budget
2024

**Chères Dourgeoises,
Chers Dourgeois,**

La ville de Dourges, comme l'ensemble des collectivités territoriales de France, subit **de multiples perturbations depuis 2019**, affectant les équilibres financiers, particulièrement impactées depuis 2022 par l'inflation et la hausse du coût de l'énergie.

Les efforts réalisés, notamment en matière de sobriété énergétique et de rigueur de gestion, instaurés depuis 2022 et dans la continuité de l'exercice 2023, ont permis d'afficher **un résultat de fonctionnement excédentaire de 821 316,01 € en 2022, et de 796 786,28 € en 2023.**

L'année 2024 s'inscrit dans le même contexte économique difficile, avec l'augmentation des prix et la hausse des taux d'intérêts. **Ainsi, nous faisons le choix du soutien aux services que nous proposons aux Dourgeoises et aux Dourgeois.**

Un Budget Orienté et Équilibré.

Quelles orientations ?

3 orientations importantes dans la constitution du budget 2024 :

- **Le service public** : le 1er poste de dépense est la rémunération des agents municipaux : Ils œuvrent au quotidien pour assurer les services à la population (Petite enfance, garderie, cantine, jeunesse, espaces verts, voirie, maintenance des bâtiments, services administratifs, bibliothèque, animation et culture... etc...)
- **La solidarité et le soutien au pouvoir d'achat** : aucune hausse des taux d'impôts fixés par la ville ainsi que des tarifs des services municipaux.
- **Investir pour améliorer le quotidien** : cette année par exemple, la finalisation du complexe sportif, le début des travaux à la Brûlerie de café, l'aire de jeux square des Lilas, les travaux dans nos écoles, le déploiement de vidéoprotection supplémentaire...

Tony Franconville

votre Maire.

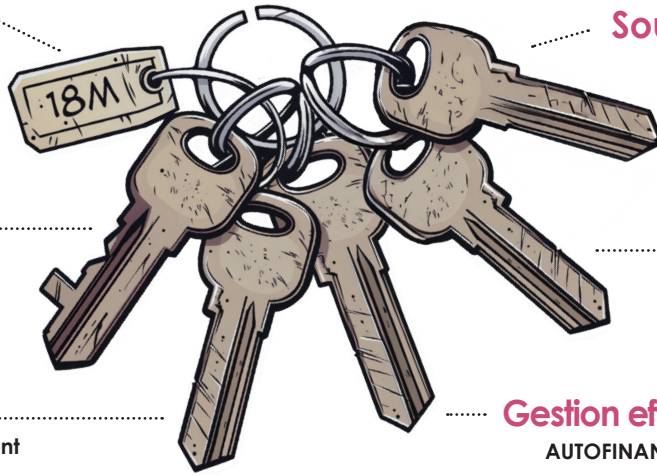


ORIENTATION BUDGÉTAIRE

LES CLEFS DU BUDGET COMMUNAL 2024 !

18,135 millions d'€

C'EST LE BUDGET DE LA VILLE
EN 2024 (fonctionnement :
9,012 M / Investissement :
9,123 M)



Soutien réaffirmé aux assos

130 000 € pour les associations
(et 110 000 € pour le CCAS)

0%

d'augmentation
d'impôts
(part communale)

Une nouvelle année consécutive,
malgré un contexte difficile !

0%

d'augmentation
des tarifs
municipaux

Endettement faible

Seulement 3,3 années de remboursement
(le seuil critique est fixé à 12 années)

Gestion efficiente des deniers publics

AUTOFINANCEMENT : • 2,184 M (fonctionnement)
• 2,162 M (investissement)

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

TOTAL : 9 123 480,32 €

Autofinancement

(réserve pour les investissements futurs) :

2 162 000 €

Remboursement du capital

de l'emprunt : **175 000 €**

Travaux bâtiments publics, études et sécurisation :

568 314,81 €

Réhabilitation de la Brûlerie de Café

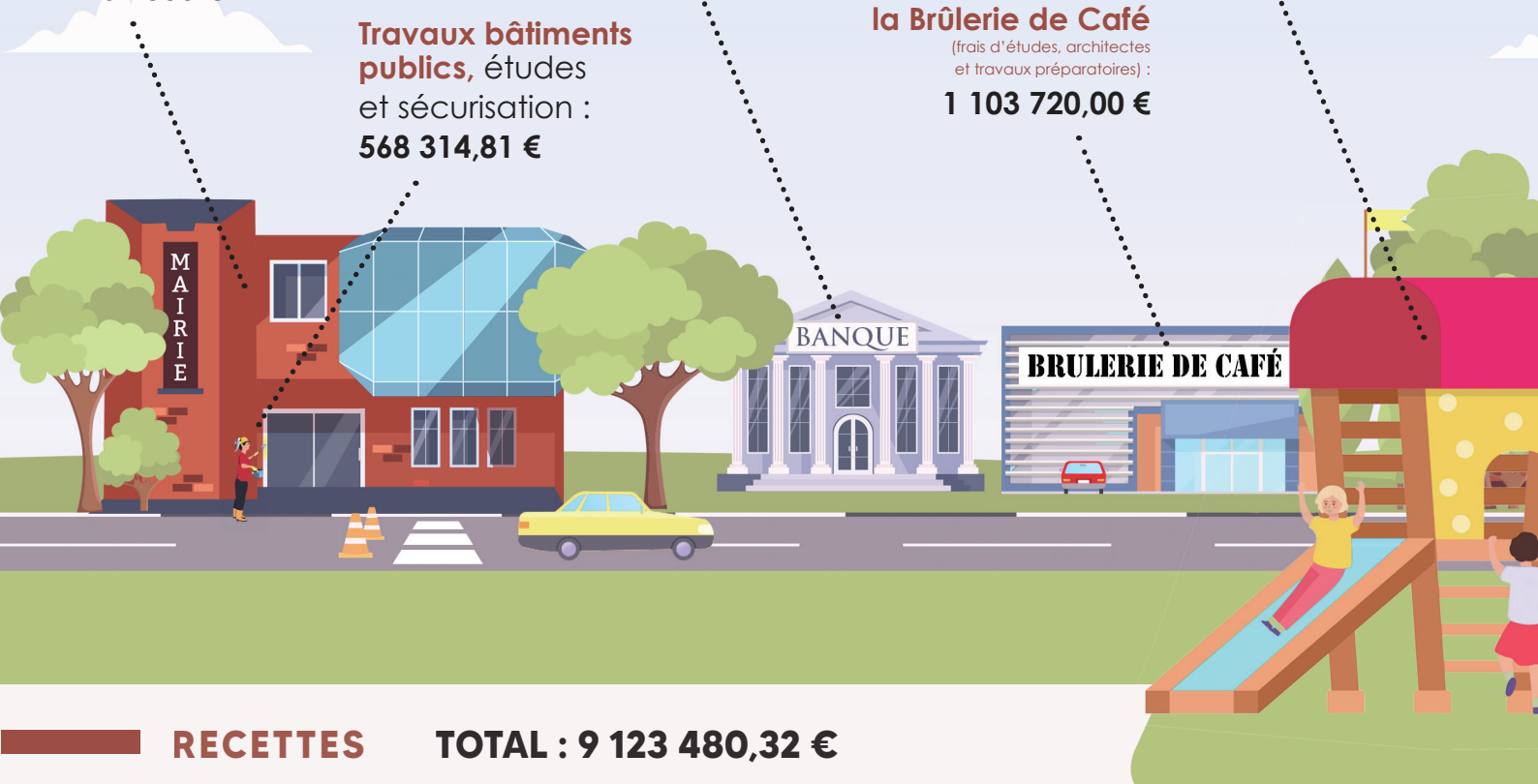
(frais d'études, architectes et travaux préparatoires) :

1 103 720,00 €

Aire de jeux

(Square des Lilas)

100 000 €



RECETTES

TOTAL : 9 123 480,32 €

50,85 %

SUBVENTIONS (Etat, Région, Département, CAHC, ...)

23,70 %

RÉSULTAT REPORTÉ

10,16 %

FONCTIONNEMENT

RECETTES

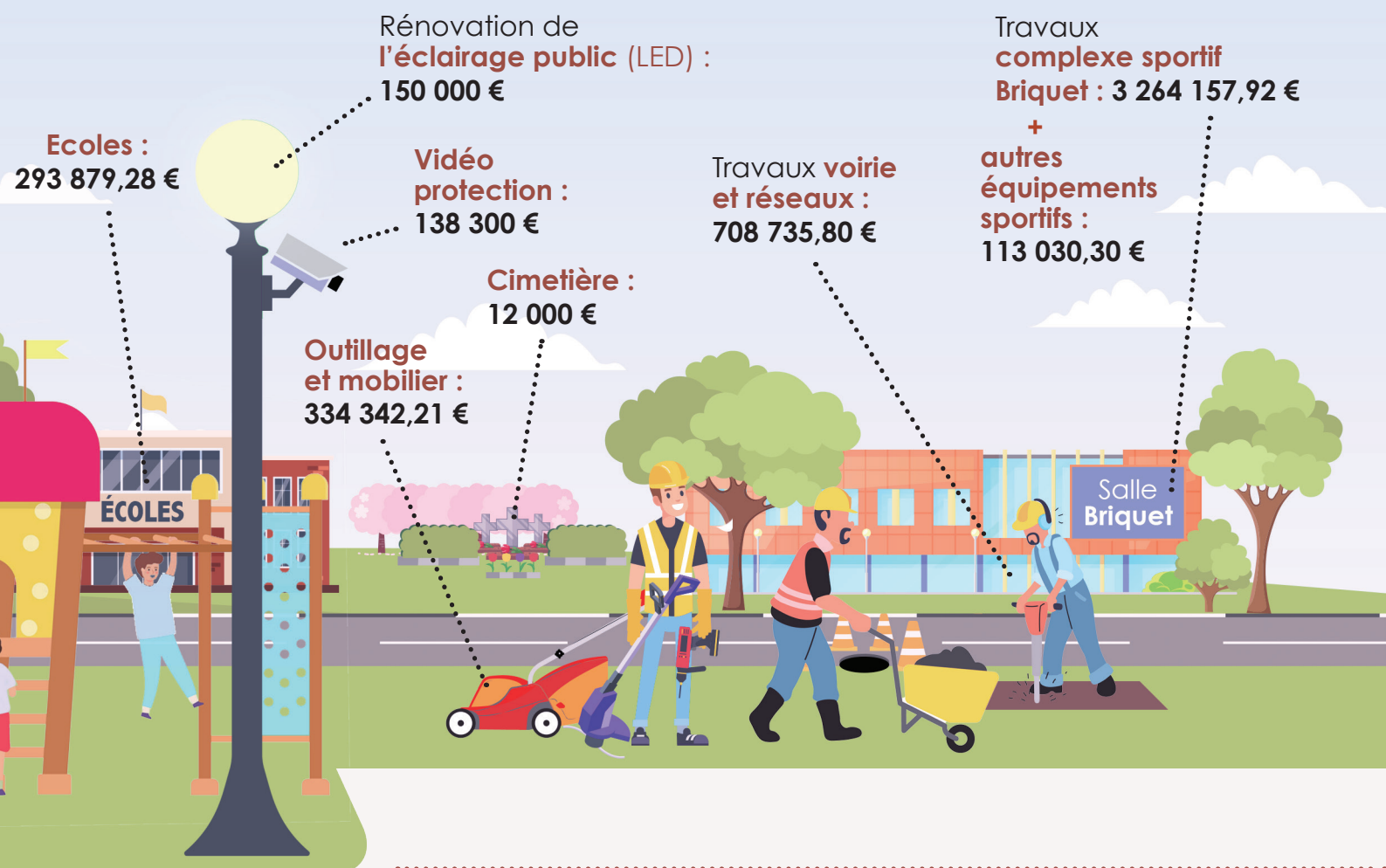
TOTAL : 9 012 616,02 €

DÉPENSES



Impôts et Taxes : 4 799 509,70 € (Impôts locaux, dotations communautaires, droits de mutation et autres taxes)
Dotations et participations : 2 123 123,52 € (DGF, CAF, compensation au titre des exonérations taxes foncières)
Résultat de fonctionnement reporté : 1 684 812,69 €
Produits des services : 384 060,00 € (Cantine, garderies, location de salles ...)
Produits exceptionnels et atténuation de charges : 21 110,11 €

Charges de personnel : 4 087 032,40 €
Autofinancement : 2 184 000 € (Amortissements et provisions / Fonds propres)
Charges générales : 1 986 872,69 € (Cantine, énergies, fournitures scolaires, entretien voiries et bâtiments, assurances, honoraires, manifestations, taxes foncières)
Charges financières : 384 881,08 € (Intérêts d'emprunt, Reversement de fiscalité Zones Activités Economiques Communautaires)
Subventions et charges courantes : 369 829,85 € (Associations, CCAS, charges courantes)



AUTOFINANCEMENT, réserves & amortissement

7,50 % Récupération TVA (FCTVA)

5,17 % Produits des cessions

2,19 % Virement de la section de fonctionnement

0,43 % Taxe d'aménagement

LE 9 JUIN 2024 : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Les représentant(e)s des citoyen(ne)s européen(ne)s, qui siègent au Parlement européen à Strasbourg, sont élu(e)s au **suffrage universel** direct depuis 1979 pour **un mandat de cinq ans renouvelable**. Le Parlement européen représente les citoyens des États membres de l'Union européenne. C'est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct. Il exerce trois compétences : législative, budgétaire et de contrôle de l'exécutif européen.

Pour tout savoir sur les élections européennes, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1944>

JE VEUX VOTER ! JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Je vérifie si je suis bien enregistré, soit en téléphonant en mairie, soit en consultant ma situation sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Je n'oublie pas de signaler mon changement d'adresse en cas de mutation de domicile dans la commune **avant le 3 mai 2024 !**

Pour pouvoir voter aux élections européennes, il faut être soit :

- Un citoyen français âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin ;
- Un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut jouir de votre droit de vote, être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Si vous êtes Français résidant à l'étranger et inscrit sur une liste consulaire, vous pouvez voter pour la circonscription française uniquement si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale complémentaire d'un autre Etat de l'Union européenne. **En cas de double inscription, c'est l'inscription dans votre pays de résidence qui sera prise en compte.**

ABSENT POUR LES ÉLECTIONS ? PENSEZ À LA PROCURATION !

Il existe deux manières de faire établir une procuration :

- Démarche auprès d'un tribunal judiciaire, d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie, qui peuvent être près de chez vous ou non.
- Démarche en ligne, sur www.maprocuration.gouv.fr.

Pour la première fois lors des élections européennes de 2024, cette démarche sera entièrement dématérialisée.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

L'inscription sur les listes électorales est une démarche administrative gratuite, qui permet au citoyen français de pouvoir voter.

Vous pouvez vous inscrire pour voter lors des élections européennes du 9 juin 2024 :

- En mairie jusqu'au 3 mai 2024.
- En ligne jusqu'au 1er mai 2024.

L'inscription en ligne est généralisée. **Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site du service sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits**

CRÉATION D'UN 5ÈME BUREAU DE VOTE

IL SERA SITUÉ À L'ESPACE CULTUREL ET SPORTIF « LES PALOMBES » - ANNEXE DROITE.

Les électeurs domiciliés dans ces rues sont concernés par le changement de bureau :

- | | | |
|----------------------|--------------------------|---|
| • Rue Zola | • Rue des Peupliers | • Rue des Camélias |
| • Rue des Aubépines | • Rue Lemaître | • Rue du Docteur Faille |
| • Rue des Charmes | • Allée des Fauvettes | • Rue Ferrer |
| • Rue des Eglantiers | • Allée des Bouvreuils | • Rue Ferry |
| • Rue des Erables | • Allée des Pinsons | • Rue des Iris |
| • Rue des Frênes | • Allée des Mésanges | • Rue Jaurès (Du 1 au 57 et du 2 au 12) |
| • Rue des Ormes | • Allée des Tourterelles | • Rue Pantigny (Du 1 au 47 et du 2 au 82) |
| • Rue des Merisiers | • Allée des Palombes | • Rue Salvador Allende |
| • Rue des Tilleuls | • Rue des Anémones | • Rue Aragon |

L'envoi des cartes électorales pour les nouveaux inscrits, les personnes ayant eu un changement de domicile ainsi que les électeurs du 5ème bureau sera effectué **par voie postale lors de la 1ère quinzaine de mai.**

APPEL À CANDIDATURE

Vous souhaitez participer aux opérations de dépouillement, **veuillez vous faire connaître en mairie !**

Envoyez dès à présent votre candidature par mail sur mairie@ville-dourges.fr

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS FAISONS LE POINT !



Le **fleurissement** et **l'entretien des espaces verts** de notre commune méritent **une attention toute particulière**.

TERRAINS

24
HECTARES

625
M²

SURFACES FLEURIES



Nécessité d'**un cycle de tonte organisé sur 2 semaines** pour couvrir l'entièreté des espaces auxquels il faut ajouter **les terrains sportifs**.



COMPOSITION DU SERVICE



5 AGENTS
dont **un chef de pôle**



2 APPRENTIS



2 ou 3 PARCOURS
EMPLOI COMPÉTENCE (PEC)



- NOUVEAU CETTE ANNÉE -

Recours à **une structure d'insertion sociale** pour entretenir, en plus des voiries, le désherbage des rues et du cimetière.

(3 personnes : 3j/semaine d'avril à septembre)



COUP DE BALAI

... SUR QUELQUES IDÉES REÇUES !

ATTENTION

CERTAINS SECTEURS SITUÉS AU SEIN DE LA VILLE NE FONT PAS PARTIE DU PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DE NOS AGENTS MUNICIPAUX :

- 1** **CITÉ BRUNO**
Haies d'ornement
▶ Mission du bailleur
- 2** **RUE HOCHÉ**
Espace vert
▶ Terrain privé
- 3** **RÉSIDENCE BOUVACHE**
Espace vert
▶ Mission du bailleur
- 4** **ROUTE DÉPARTEMENTALE**
Bas-côté
▶ Mission du département



MERCI !

La Municipalité met tout en œuvre pour embellir nos rues, nos parcs et jardins et remercie l'ensemble des agents du service espace vert qui travaillent d'arrache-pied pour égayer votre quotidien.

NOUVEAU

LE GUIDE DU DÉCHET VÉGÉTAL 2024



À DOURGES, LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX A LIEU CHAQUE MERCREDI LES SEMAINES IMPAIRES :
10 et 24 avril / 8 et 22 mai / 5 et 19 juin / 3, 17 et 31 juillet / 14 et 28 août / 11 et 25 septembre / 9 et 23 octobre / 6 et 20 novembre.

• **CAS PARTICULIERS :**

Rues Aristide Briand, des cheminots, Cité Robert, Eugène Waymel, Léon Blum :
chaque vendredi les semaines paires :
5 et 19 avril / 3, 17 et 31 mai / 14 et 28 juin / 12 et 26 juillet / 9 et 23 août / 6 et 20 septembre / 4 et 18 octobre / 1er, 15 et 29 novembre.

AGGLO HENIN-CARVIN

2024

GUIDE DU DÉCHET VÉGÉTAL

VOS JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX D'AVRIL À NOVEMBRE DANS VOTRE VILLE

LE BROYAGE DANS VOS DÉCHÈTERIES

DES ASTUCES POUR VALORISER VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS VOTRE JARDIN

ETAT CIVIL

● ILS NOUS ONT QUITTÉS

PRZYBYSZEWSKI épouse KRZIKALLA Sylvie, 65 ans, décédée le 6 Février 2024

GOSTIAUX épouse MESTROVIC Micheline, 80 ans, décédée le 27 Mars 2024

DUMEZ veuve LEFIN Denise, 90 ans, décédée le 6 avril 2024

SÉGARD Guy, 88 ans, décédé le 8 avril 2024

SÉGARD épouse SCHOLLART Josette, 86 ans, décédée le 14 avril 2024

● BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS !

Abel LECOQC né le 16 Novembre 2023 à Dourges

Loan DAVY SALOMON né le 15 Décembre 2023 à Dechy

Thélyo TAISNE DEDOURGES né le 30 Janvier 2024 à Seclin

Jeanne HERBAUT née le 7 Février 2024 à Seclin



Réunion publique

INFO VACCINATION



RÉUNION D'INFORMATION LE JEUDI 16 MAI
de 14h00 à 17h00, salle Salengro.

L'Association Nationale pour la Protection de la Santé (A.N.P.S) vient à votre rencontre pour vous rappeler qu'il est important de se faire vacciner et de mettre à jour ses vaccinations.

Lors de cette réunion **vous pourrez vérifier avec les professionnels votre carnet de santé.**

Une séance de vaccination pourra, par la suite, être mise en place au sein de la commune pour les adultes et enfants à partir de 6 ans (grippe, HPV, Covid et rappel du calendrier vaccinal).

BIBLIOTHÈQUE P. DEFRANCO

BRIN D'CAUSETTE

Mardi 28 mai et mardi 25 juin
à partir de 14h30.

LECTURE DE CONTES

Mercredi 8 mai - Samedi 25 mai -
Mercredi 5 juin
A partir de 10h
(pour les 0-6 ans sur réservation)

ATELIER CRÉATIF

Vendredi 3 mai de 14h30 à 16h30
(à partir de 6 ans sur réservation)
Thème printanier

BOURSE D'ÉCHANGE Cartes Pokémon

Samedi 18 mai de 14h à 17h
Tout public + Initiation aux
combats de jeu de cartes
Pokémon.

ATELIER « BOÎTE À LIVRES »

Samedi 18 mai de 14h à 17h à
partir de 5 ans – Projet participatif
Customisation de boîtes à
chaussures pour réaliser la future
« Boîte à livres » de la bibliothèque
Découpage & Collage

EXPOSITION CLÔTURE DE L'ATELIER MUNICIPAL D'ARTS PLASTIQUES

Mercredi 26 juin de 14h à 17h
Présentation des travaux réalisés
durant l'année par les adhérents +
goûter.

ATELIERS À LA DEMANDE

Peinture numérique sur tablette

Atelier Aquarelle

+ Prêt de tablettes
(sur présentation d'une carte)

Atelier d'initiation informatique

sur rendez-vous le vendredi
après-midi

INFO : 03 66 63 42 36

L'AGEND DOURGES

LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX ASSOCIATIFS ET SCOLAIRES DANS VOTRE VILLE

MAI / JUIN 2024

1 ^{er} mai	Fête du Travail - Défilé, Réception	Salle Bruno
3 au 7 mai	Fête foraine	Place Carnot
5 mai	Renouveau du Printemps de Dourges - ABCD Basket	Centre-Ville
8 mai	Victoire 8 Mai 1945 - Défilé, Réception	Salle des fêtes Mairie
12 mai	Exposition véhicules anciens - Avenir de Dourges	Square des Lilas
18 mai	Conférence « Mieux comprendre mon enfant » - Les Petits originaux	Salle Salengro
24 mai	Atelier Polonica « les Polonais aux Jeux Olympiques »	Bibliothèque P. Defrancoq
25 mai	Concert et Bal - 4 Smyki	Salle des fêtes Mairie
1 ^{er} juin	Théâtre - Les Saltimbanques	Salle Bruno
2 juin	Journée du TDAH (trouble déficit de l'attention, hyperactivité) - Les Petits Originaux	Parc de la Bouvache
8 JUIN	DOURGES MUSIC FESTIVAL	PARC JEAN MOULIN
9 JUIN	ÉLECTIONS EUROPÉENNES	
14 juin	Fête des Écoles - Écoles Bruno	École Bruno
15 juin	Gala - Move in Dourges	Salle Bruno
15 juin	Repas - AFAF	Salle Salengro
16 juin	Marché aux Puces - Avenir de Dourges / Ducasse	Square des Lilas
18 juin	Don de sang	Salle Bruno
18 juin	Appel du 18 juin 1940	Monument FFI
18 juin	Voyage des aînés	
22 JUIN	FEUX DE LA ST JEAN	PARC JEAN MOULIN
22 juin	Fête des Écoles - École Les Palombes	École Les Palombes
29 juin	Fête des écoles - École Ferry	École Ferry
29 juin	Gala - Danc' Modern	Salle Briquet

RAPPEL Permis de louer

- DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023 -

La Commune de Dourges a instauré le permis de louer sur les secteurs suivants :

- Chemin du puits (de 2b à 28 et de 3 à 19)
- Rue de la Fraternité (de 2 à 70 et de 1 à 123)
- Rue de la Liberté (de 4 à 52 et de 1 à 57)
- Rue Lemaitre (de 2 à 64 et de 1 à 45)
- Rue Léon Blum (de 274 à 630)

URBANISME Déclaration préalable

- NOUVEAU -

A compter du 1er avril 2024, une déclaration préalable sera à déposer pour tous les projets d'aménagements du terrain (par exemple : pose de macadam, gravillons en vue de transformer des espaces verts en zone de stationnement, accès au logement ...).

Le service urbanisme est à votre disposition sur RDV
au 03 21 69 87 00

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

FOOTBALL - Stade Charles de Gaulle

- DIMANCHE 8 MAI 15H00 AAE DOURGES - FC MÉRICOURT
- DIMANCHE 19 MAI 15H00 AAE DOURGES - US ARLEUX
- DIMANCHE 2 JUIN 15H00 AAE DOURGES - ARC SAINS EN GOHELLE

BASKETBALL (N2) - Salle Tételin à Arras

- SAMEDI 4 MAI 20H00 ABC DOURGES - BASKET CLUB LIÉVINOIS

FUTSAL (équipe 1) - Salle Briquet

- SAMEDI 4 MAI 20H00 DOURGES FUTSAL CLUB - SIN LE NOBLE FUTSAL EPI

À L'AFFICHE ACTUELLEMENT



- HÔTEL DE VILLE -
Rue Gambetta
62119 DOURGES

ACCUEIL :

Tél : 03.21.69.87.00
Fax : 03.21.75.22.19

OUVERTURE :

Du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi, de 9h à 11h30
Juillet & août : services fermés
le samedi.



Site internet de la ville:
www.dourges.fr